

# COGOLIN TerreMer info

MENSUEL N°32 - DÉCEMBRE 2020 - VERSION NUMÉRIQUE

WWW.COGLIN.FR

## ACTUS

### SOUTIEN DE L'ÉTAT

#### COGOLIN INTÈGRE LE PROGRAMME « PETITES VILLES DE DEMAIN »



La Ville a été retenue par l'État dans le cadre du nouveau dispositif destiné à accompagner les projets structurants du mandat.

La Ville a proposé sa candidature le 16 octobre et c'est mi-novembre que le Comité Interministériel de la Ruralité a publié la liste des 13 communes varoises retenues dont Cogolin fait partie : toutes pourront prochainement bénéficier d'un soutien technique mais surtout financier - afin d'accompagner - des projets structurants. « Petites villes de demain » permettra à Cogolin de bénéficier d'un savoir-faire en ingénierie, mais aussi d'avoir accès à un

réseau de partenaires (Chambre des métiers, CCI, banque des territoires, etc.) favorisant la réalisation de ses projets tels que : le parking place Mendès France, l'extension et la modernisation des écoles, la création du quartier sportif, etc. Ce dispositif donne également accès à des financements ciblés. Le programme concernera à terme près de 1 000 communes et intercommunalités françaises de moins de 20 000 habitants. Toutes ont pour caractéristiques d'avoir un rôle central sur leur territoire et d'offrir un certain niveau d'équipement et de services à leurs administrés ainsi qu'à ceux des villes voisines.

#### Les infos en +

Piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), le programme « Petites villes de demain » mobilise près de 30 partenaires (dont la Banque des territoires, l'Agence nationale de l'Aménagement de l'Habitat – ANAH- le Centre d'Etudes et d'Expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement – CEREMA – etc.)

## UN MOIS DANS L'ACTU

### LA RCSC EST NÉE !



Le 15 décembre a été votée en conseil municipal la création de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC), en adhésion avec l'association départementale des Comités Communaux des Feux de Forêts (CCFF) et des RCSC du Var. Elle apporte son aide afin d'informer la population et la soutenir en cas de risques encourus par la commune ou encore afin de surveiller les massifs forestiers. Pour devenir bénévole : [premieradjoint@cogolin.fr](mailto:premieradjoint@cogolin.fr)

### LE CHIFFRE

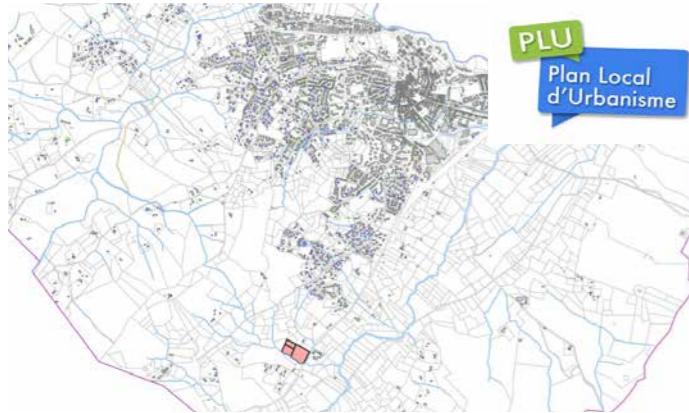


**42** C'est le nombre d'enseignes cogolinoises à avoir sollicité la ville, fin octobre, lors du 2e confinement. Services de vente à emporter, drive ou encore livraison à domicile : tout était répertorié. En attendant la réouverture des restaurants le 20 janvier prochain, n'hésitez pas à consulter l'offre locale sur : <https://www.cogolin.fr/la-mairie/actualites/restaurants-confinement/>

# VOTRE VILLE

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### MISE À DISPOSITION DU PROJET DE DÉCLARATION DE PROJET N°1



Pour rappel, un dossier relatif au projet de déclaration de projet n°1 émportant mise en compatibilité du PLU est mis à disposition du public à l'accueil de la Mairie jusqu'au 20 décembre.

Dans le cadre de la délibération

n°2020/093 en date du 24 septembre 2020, des modalités de concertation concernant la déclaration de projet d'intérêt général et ayant pour objet un projet de plateforme de tri et de valorisation des déchets ont été définies par le Conseil Municipal. Le dossier en

consultation comprend notamment un registre destiné à recueillir toutes les observations du public accompagné d'une note de synthèse présentant l'objet du projet. Pour le consulter, rendez-vous à l'accueil de la Mairie durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 15h30.

Ce dossier de mise à disposition du public est également consultable sur le site Internet de la Ville à l'adresse suivante : <https://www.cogolin.fr/urbanisme/declaration-de-projet-n1/> Toute personne intéressée par la procédure peut émettre son avis sur le registre ouvert à cet effet et pourra également faire partie de ses observations, par écrit, auprès de Monsieur Le Maire à l'adresse suivante : Place de la République, 83310 COGOLIN ou par mail : [urbanisme@cogolin.fr](mailto:urbanisme@cogolin.fr).

Pour la consulter, prendre rendez par téléphone au 04 94 56 65 45.

## NOUVEAUX COMMERCES ET SERVICES

### LITTLE BY LITTLE



Situé au 10 avenue Clemenceau, le restaurant (salades, burgers, viandes...) a ouvert le 1er décembre et vous accueille du lundi au samedi de 10h à 14h et de 18h à 20h30 pour la vente à emporter. Tél. 04 94 53 68 50, Facebook [Little by little](#) <https://little-by-little-restaurant.business.site/>

### GUY HOQUET



L'agence immobilière a levé le rideau le 28 novembre rue du 8 mai 1945. Elle vous propose ses services de transaction, location et gestion du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Pour en savoir plus, contactez le 04 98 13 23 41 ou rendez-vous sur <https://www.guy-hoquet.com/agence-immobiliere/cogolin>

### DIGYKAN



La responsable et micro-entrepreneure Karine Parisot propose ses services en termes de création de site internet, communication digitale et identité visuelle. Contact : 06 22 69 86 24 ou par mail : [digykan@hotmail.com](mailto:digykan@hotmail.com). Rendez-vous sur le site <https://digykan.fr>

### RESTAURANT PIERRE



Spécialisée en cuisine vietnamienne, la nouvelle enseigne du 6 rue Carnot vous accueille toute la semaine (à l'exception du mercredi) pour la vente à emporter. Pour passer commande, contactez le 06 19 84 28 80 ou 04 89 25 51 99 ([restaurant.pierre83@gmail.com](mailto:restaurant.pierre83@gmail.com)). Facebook [Restaurant Pierre](#)

### LE PETIT SUSHI



Après le Petit Cabanon, place au Petit Sushi sur le quai de la Galiote. Sashimi, chirashi, box etc. sont proposés à la vente à emporter et en livraison. L'enseigne travaille avec le Banc des Pêcheurs ainsi qu'avec un maraîcher bio. Plus d'infos : 04 94 49 06 45 et sur la page Facebook [Le Petit Sushi](#).

### LIDL



L'ouverture était prévue cet été mais le chantier a été retardé en raison de la crise sanitaire. Situé ZA Font-Mourier, le nouveau site offre 985 m<sup>2</sup> de surface de vente et complète celui de la rue Carnot. 2.000 références d'articles y sont proposées. Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h, le dimanche de 8h30 à 12h30.

## En bref

### PAY BY PHONE

Grâce à votre smartphone, finis les horodateurs : vous pouvez ajuster la durée de stationnement, en temps réel, où que vous soyiez. L'application est gratuite, rapide et simple d'utilisation. Plus d'info sur : <https://www.cogolin.fr/la-mairie/actualites/stationnement-le-paiement-via-mobile-est-arrive/>

### RETRAITE DES AGENTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

La Caisse Nationale des retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) procédera au renouvellement de son conseil d'administration du 1er au 15 mars 2021. La liste électorale prenant en compte tous les retraités de la CNRACL de la commune (admis à la retraite au 1er septembre 2020) est affichée en mairie.

Pour la consulter, prendre rendez par téléphone au 04 94 56 65 45.

# VIE CITOYENNE

### UNE BOURSE POUR S'OFFRIR DES VACANCES !

Dimanche 13 décembre, les jeunes du centre ados ont organisé, place Victor Hugo, une grande bourse de Noël sous forme de vide grenier. Vente de boissons et confiseries, stand d'emballage cadeaux mais aussi mascottes de Noël et gros bonhomme en rouge étaient de la partie ! Cette journée a permis aux adolescents de récolter des fonds pour financer leurs prochaines vacances ... Bravo !



### SOLIDARITÉ

## UN NOUVEAU SERVICE POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT



**Les personnes âgées sont les premières touchées par le manque de contact. Pour faire face à l'isolement amplifié depuis les deux confinements successifs, la Ville a lancé un service téléphonique à destination de ce public : Cogolin à Votre Écoute.**

Déjà en profond manque de lien social pour certains, les seniors cogolinois peuvent se sentir encore plus seuls dans les circonstances

exceptionnelles que nous connaissons. « Cogolin à votre écoute » permet, gratuitement et sur un simple appel téléphonique, d'apporter un peu de réconfort aux seniors isolés. L'appelant peut bien évidemment rester anonyme s'il le souhaite. Le service est accessible du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 14h à 18h au numéro de téléphone suivant : 06 65 71 33 48. Le rôle des bénévoles de « Cogolin à votre écoute » est, comme son nom

## En bref

### CALENDRIER DES POMPIERS



Au regard du contexte sanitaire actuel, les sapeurs-pompiers de Cogolin-Grimaud ne peuvent pas distribuer leur calendrier 2021 en porte à porte. Ce dernier est toutefois disponible dans plusieurs commerces de Cogolin, sur demande. Une boîte est à votre disposition pour vos dons dans chacun de ces établissements. Liste des commerces participants :

- SPAR, avenue Clemenceau
- La Clé des Marques, 33 rue Marceau
- LM by Fleur, rue du 8 mai 1945
- L'Eskabot, avenue Clemenceau
- Secrétari Cougoulin, rue Gambetta
- Boucherie chez Leo, rue Jean Jaurès
- Coud-ci coud-ça, rue Pasteur

### DON DU SANG



La prochaine collecte aura lieu le jeudi 21 janvier de 8h à 12h30 au Centre Maurin des Maures. Attention : la collecte se fera uniquement sur rendez-vous. Pour s'inscrire : [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

### AGDA

Faites une bonne action en achetant les agendas de l'Association du Golfe contre la Détresse Animale (9€ et 3,50€ selon la taille) ou des sachets de lavande faits main (5€).

L'AGDA a également besoin de sachets de nourriture pour les chats des rues. Vous pouvez acheter les objets ou déposer les sachets au 11 rue Pasteur (prendre rdv au 06 22 26 73 79).

# LOISIRS

## SPORT

### ENCORE UN PEU DE PATIENCE POUR PRATIQUER SANS CONTRAINTES...

Depuis ce mardi 15 décembre, la pratique du sport pour petits et grands est assouplie.

Jeudi 10 décembre, le Premier Ministre a annoncé que la France passait à la 2e étape du déconfinement. Il est donc possible :

- de se balader ou de faire du sport à l'extérieur, sans attestation et sans limite de temps (avec un couvre-feu de 20h à 6h, exception faite du 24 décembre où il n'y aura pas de couvre-feu).
- pour les mineurs, de reprendre les activités sportives de nouveau autorisées en salles.

Pour la 3e étape, il faudra attendre

le 7 janvier 2021, date à laquelle les enceintes sportives, comme les stades de foot, pourront rouvrir avec un public restreint (et si la situation sanitaire le permet). Enfin, le 20 janvier : les salles de sport devraient pouvoir rouvrir et il sera possible de se balader ou de faire du sport à l'extérieur, sans attestation et sans limite de temps (sans couvre-feu de 20h à 6h).



#### La Base Nautique en service depuis le 2 décembre

La Base Nautique a pu, quant à elle, reprendre ses entraînements sportifs dès le mercredi 2 décembre (les sports individuels et nautiques ont été autorisés dès le 28 novembre). Seule la navigation en double n'est pour le moment pas autorisée. La navigation des adultes se fait de manière libre mais surveillée. A noter que la Base Nautique vient de faire l'acquisition de 3 Lasers pour l'entraînement à la compétition et 2 fusions. Plus d'info au 04 94 56 14 08.

## CULTURE ET ANIMATIONS

### LA VILLE VOUS SOUHAITE UN JOYEUX NOËL !

Malgré des mesures sanitaires contraignantes, la Ville a mis tout en œuvre pour vous concocter un programme de fin d'année riche en animations et surprises.



#### SAMEDI 19 DÉCEMBRE

- 9h-12h30 : Marché de Noël des commerçants (parvis de la Mairie).  
10h-12h30 : Le trio « spirit Voices » (en)chante Noël sur le parvis de la mairie  
10h : Promenade en calèche (jardin de verdure).  
10h-17h : Grande tombola du Père Noël, 25 bons-cadeaux de 20€ à gagner ! Rendez-vous place de la République pour une jolie surprise : le Père Noël distribuera gratuitement un ticket de tombola à chaque enfant. Pense à amener ta lettre pour la déposer dans sa boîte aux lettres.  
17h30 : Illumination du sapin de Noël et tirage au sort de la tombola du père Noël (parvis de la mairie)

#### TOUS LES JOURS\*

#### DU 19 AU 24 DÉCEMBRE

- 14h-17h30 : Taxi poney.  
14h00-17h00 : atelier de création d'une fresque de Noël à la peinture (par l'association Le Coq En Fête) et atelier pédagogique autour du cheval (par la ferme de Manaël).

**Toute la journée** : Scanne le QR code figurant sur chaque sculpture lumineuse, et vis une aventure en 3D ! (jusqu'au 3 janvier).

#### DIMANCHE 20 ET MERCREDI 23 DÉCEMBRE

- Le dimanche** : 14h-18h - Mickey, Minnie, Donald, Daisy et Buzz l'éclair se promènent dans le centre-ville. Fais une jolie photo en leur compagnie !  
**Le mercredi** : 10h - promenade en calèche (départ jardin de verdure).

Conférence : Boris Cyrulnik le samedi 16 janvier à 16h au Centre Maurin des Maures

En partenariat avec l'association « Je fais ma part 83 Golfe de Saint-Tropez » et sa présidente Marie Navaro, la Ville propose une conférence gratuite le samedi 16 janvier à 16h au Centre Maurin des Maures. Pour rappel, Boris Cyrulnik est un neuropsychiatre français connu pour avoir fait redécouvrir la psychanalyse en France et pour avoir vulgarisé dans ses livres notamment le concept de résilience. Ses ouvrages sur la capacité de l'humain à se reconstruire après les malheurs de la vie l'ont fait devenir le « psy » préféré des Français !

Plus d'info sur [www.cogolin.fr](http://www.cogolin.fr)

**RAPPEL** - Le château est actuellement fermé. Sa réouverture est prévue le 7 janvier, si la situation sanitaire le permet.

\*fermeture des animations à 16h le jeudi 24 décembre.

## PUBLICATIONS

### LE TMI, C'EST FINI... BIENVENUE AU NOUVEAU TMM !

Après trois ans de bons et loyaux services « informatifs », votre mensuel TERRE MER INFO (TMI) signe ici son dernier numéro. Dès le mois de février, vous découvrirez un TERRE MER MAGAZINE nouvelle formule, bimestriel, avec des dossiers, des infos pratiques et de l'actualité.



Editeur de la publication : ville de Cogolin. Directeur de la publication : Marc Etienne LANSADE. Rédactrice en chef : Laëtitia PICOT. Rédacteur : Katia ENRIOTTI. Crédits photos : service Communication et D.R. Réalisation : Studio K-station. Imprimeur : Spot. Bulletin d'information imprimé en 4 500 exemplaires. Contact : communication@cogolin.fr



Suivez-nous !

[ville de Cogolin](#)  
[villedecogolin](#)